ART. 16 N° 404

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES MENACES - (N° 1352)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N º 404

présenté par le Gouvernement

à l'amendement n° 249 de Mme Jacquier-Laforge

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.